



Balance théorique



Diagnostic

Diagnostic Système Alimentaire Territorial Anjou Loir et Sarthe



La balance théorique est une approche macro-économique, basée sur des moyennes qui permettent d'observer le potentiel de production du territoire par rapport à son potentiel de consommation.

C'est un indicateur intéressant dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial qui a l'objectif de relocaliser l'alimentation. En effet, cet indicateur reflète la capacité théorique du territoire à répondre aux besoins alimentaires de ses habitants. La réalité du terrain est toute autre puisque les productions alimentaires du territoire ne sont pas, dans les faits, intégralement consommées par les habitants du territoire.

Capacité alimentaire

La capacité alimentaire est un premier indicateur. Elle est calculée par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire sur la base des moyens de production des entreprises agricoles du territoire et des rendements observés à l'échelle régionale en rapprochement des moyennes de consommation annuelle par habitant et du nombre d'habitants du territoire.

La capacité alimentaire théorique d'Anjou Loir et Sarthe serait largement autosuffisante en viande bovine et en viande porcine. La production des entreprises agricoles du territoire permettant de couvrir respectivement 268% et 332% des besoins des habitants du territoire pour ces productions.

	Production théorique en tec*	Consommation théorique en tec*	Taux d'approvisionnement théorique	Capacité d'approvisionnement théorique en nombre d'individus par an
Viande bovine	1 685	628	268%	74 907
Viande porcine	2 919	879	332%	92 676

*tec : tonnes équivalent carcasse

La capacité alimentaire théorique d'Anjou Loir et Sarthe serait également largement suffisante en produits laitiers de vache. La production des entreprises agricoles du territoire permettant de couvrir 329% des besoins des habitants pour cette gamme de produits.



	Production théorique en litres	Consommation théorique en litres	Taux d'approvisionnement théorique	Capacité d'approvisionnement théorique en nombre d'individus par an
Lait de vache (tous produits laitiers)	29 777 616	9 040 572	329%	91 906

La capacité alimentaire théorique d'Anjou Loir et Sarthe serait largement suffisante en blé tendre/pain et les pommes de table mais insuffisante pour les légumes (tomates, pommes de terre). La production des entreprises agricoles du territoire permettant de couvrir 369% des besoins en consommation de pain par la production de blé tendre, 3128% des besoins en pommes de table mais seulement 51% et 12% des besoins en tomates et en pommes de terre.



	Production théorique en tonnes	Consommation théorique en tonnes	Taux d'approvisionnement théorique	Capacité d'approvisionnement théorique en nombre d'individus par an
Blé tendre sous forme de pain	9 247	2 503	369%	103 092
Pommes de table (frais, hors produits transformés)	9 069	282	3 218%	897 961
Tomates (frais, hors produits transformés)	155	301	51%	14 339
Pommes de terre	155	1 328	12%	3 249

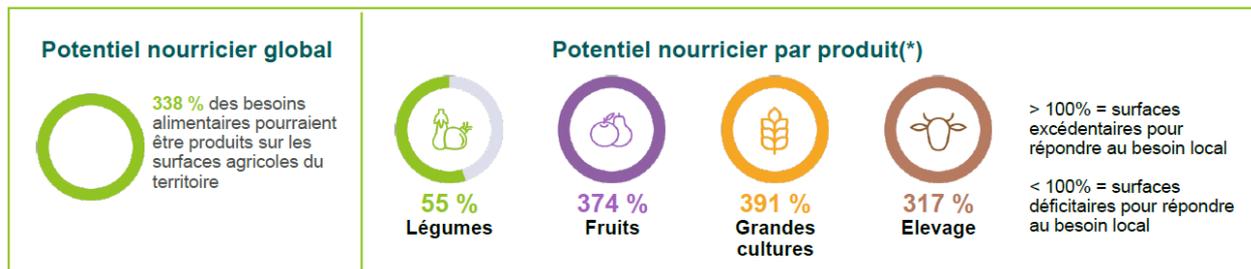
La production théorique de pommes de table des entreprises agricoles du territoire Anjou Loir et Sarthe permettrait de couvrir la consommation de tous les habitants du Maine et Loire pendant une année (815 325 habitants en 2019) + 80 000 consommateurs supplémentaires.

Références Ces calculs s'appuient sur les consommations individuelles annuelles en 2020 (en 2019 pour le lait de vache), sources FranceAgriMer, Idèle et Ministère de l'agriculture

	Consommation individuelle annuelle	
Viande bovine	22.5	Kg équivalent carcasse
Viande porcine	31.5	Kg équivalent carcasse
Lait de vache	324	Litres équivalent lait (tous produits laitiers)
Blé tendre pour l'alimentation humaine	89.7	Kg
Pommes de table, frais, hors produits transformés	10.1	Kg
Tomates, frais, hors produits transformés	10.8	Kg
Pommes de terre	47.6	Kg

Potentiel nourricier

PARCEL est un outil en ligne qui permet d'évaluer pour un territoire donné les surfaces agricoles nécessaires pour se nourrir localement, généré par la FNAB Fédération nationale d'Agriculture Biologique, Terre de Liens et BASIC, Bureau d'Analyse Sociétale d'Intérêt Collectif. <https://parcel-app.org/brochure-parcel.php>



Les productions agricoles des territoires sont en réalité utilisées pour partie sur le territoire et pour partie exportées. Il existe également d'importants flux d'imports pour répondre à la demande alimentaire globale.

(*) Le potentiel nourricier se fonde sur l'assolement de cultures actuellement en place sur le territoire étudié :

- Un potentiel nourricier de 0% signifie que la production est actuellement inexistante sur le territoire et qu'il sera donc nécessaire de la mettre en place pour pouvoir répondre au besoin d'une alimentation locale.
- Un potentiel nourricier supérieur à 100 signifie, au contraire, que la production est actuellement déjà présente sur le territoire et qu'elle produit des quantités supérieures au besoin d'une alimentation locale.

Bilan

A l'image de l'agriculture du territoire, particulièrement diversifiée, la balance théorique entre production et consommation est favorable pour les productions les plus représentées sur le territoire : viande bovine, production laitière, arboriculture, grandes cultures.

Ce bilan illustre la capacité du territoire à subvenir aux besoins alimentaires des habitants, sauf pour les légumes où les besoins ne seraient couverts qu'à hauteur de 55% en moyenne (PARCEL) et avec des disparités selon les légumes (ex 51% pour les tomates, 12% pour les pommes de terre, capacité alimentaire CAPDL).

Dans la réalité, une partie seulement des productions du territoire y sont réellement consommées. Les entreprises agricoles installées sur Anjou Loir et Sarthe sont 15% à pratiquer le circuit-courts (maximum 1 intermédiaire entre le producteur et le consommateur) et une partie de leurs productions est vendue dans les territoires alentours de la communauté de communes. Par ailleurs, ces producteurs sont rarement en 100% circuits-courts et travaillent également avec les opérateurs économiques des filières longues.

Les opérateurs économiques de l'agriculture, coopératives, négociants, industries agroalimentaires, permettent à la fois aux agriculteurs de valoriser leurs productions dans le cadre de filières organisées (avec plus d'1 intermédiaire entre le producteur et le consommateur) mais aussi d'alimenter le territoire en produits transformés.

Pour en savoir plus, voir la fiche diagnostic de l'agriculture dans le cadre du PAT Anjou Loir et Sarthe.

Sources

Capacité alimentaire du territoire Anjou Loir et Sarthe en 2020, Chambre d'agriculture Pays de la Loire
Potentiel nourricier, PARCEL, <https://parcel-app.org/brochure-parcel.php>

Contacts

Céline MAREC, Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe
Celine.marec@ccals.fr Tel. 07 62 60 79 93

Emmanuelle MOUNIER, Chambre d'agriculture Pays de la Loire
Emmanuelle.mounier@pl.chambagri.fr Tel. 06 26 64 30 72